



LES ORDONNANCES MACRON : UNE MENACE POUR LE MONDE DU TRAVAIL !

Rassemblement et Manifestation Mardi 12 septembre à 10h00 Place Henri Vaillant (Marché de Pontlieue)

La réforme du code du travail par ordonnances :

Alors que la majorité des français-es ont rejeté la loi Travail, le gouvernement Macron veut réformer en urgence pendant l'été et par ordonnances le Code du Travail en privilégiant les accords d'entreprises au détriment de la loi ou des accords de branches plus favorables aux salarié-es. Le gouvernement veut aller plus loin que la loi El Khomri avec une quasi-inversion de la hiérarchie des normes.

La hiérarchie des normes, c'est :

- le Code du Travail comme socle des droits pour tous-tes les salarié-es,
- les conventions collectives pour améliorer les dispositions du Code du Travail,
- les accords de groupes ou d'entreprises pour améliorer les conventions collectives.

Le Contrat de Travail

Les projets d'ordonnances Macron ont pour volonté de pousser encore plus loin la précarisation et la flexibilisation du contrat de travail en prévoyant encore plus de cas pour lesquels un accord d'entreprise peut s'imposer à lui. A ce jour, le gouvernement ne donne pas plus de détails sur son projet. Pour autant, il est clairement établi que l'ambition politique, sous couvert de lutte contre le chômage de masse est de contraindre les salarié-es à devoir accepter tout changement de lieu de travail, de temps de travail et de rémunération, sans aucune possibilité de s'y opposer.

Les Conditions de Travail

Le Patronat ne cesse de considérer le travail comme un coût, mais il estime que les instances représentatives du personnel (DP-CE-CHSCT-DS) sont un frein au [toujours plus] de productivité et de rentabilité. A défaut de pouvoir les supprimer, il réclame de les regrouper afin de réduire leur rôle et leurs prérogatives. Le CHSCT est particulièrement dans le viseur et cette fusion annonce sa disparition ainsi que sa démarche de prévention. Les salarié-es ne pourront plus se protéger.

Or le CHSCT joue un rôle essentiel pour agir sur l'organisation et le contenu du travail. Il est le seul rempart aux organisations du travail qu'imposent les entreprises, souvent néfastes à la santé et à la sécurité des salarié-es (cadences infernales, mal travail, productivité, lean management, sous-effectif)

LE PROGRAMME MACRON : UNE ATTAQUE FRONTALE CONTRE LA PROTECTION SOCIALE, LES RETRAITES, LA FONCTION PUBLIQUE

L'attaque sur la protection sociale et le régime des retraites.

La réforme du financement de l'assurance maladie et vieillesse par la suppression des cotisations des salarié-es et des employeurs met fin aux effets des ordonnances de 1945 et à la gestion paritaire des instances sociales. Le projet consiste donc à exonérer les employeurs des cotisations sociales en transférant sur près de 10 millions de retraité-es 1,7 % d'augmentation de la CSG . Ce sont donc 10 millions de retraité-es qui paieront à la place des employeurs.

L'instauration d'un système de retraite par points vise à affaiblir le système par répartition au profit de la financiarisation (fonds de pension et assuranciers) et impliquera une baisse générale des pensions, une iniquité dans leur liquidation et un allongement de l'âge de départ à la retraite.

La remise en cause de la Fonction Publique

- **Suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires** dont 70 000 territoriaux et 50 000 de la Fonction Publique d'Etat.
- **Disparition des grilles indiciaires salariales au profit d'une rémunération au mérite** avec le recrutement par contrat privé d'agents. Le gouvernement affiche sa volonté de destruction du modèle républicain de recrutement des fonctionnaires, garant des valeurs de neutralité et d'impartialité au profit d'un modèle libéral.
- **Gel de la valeur du point d'indice.**
- **Décorrélacion du point d'indice entre les versants de la FP.**
- **Augmentation de la CSG.**
- **Remise en cause des accords locaux sur le temps de travail.**
- **Suppression de milliers de contrats aidés.** A contrario nous revendiquons leur transformation en emplois statutaires.

**Face à ces attaques,
la mobilisation est indispensable
pour faire reculer le gouvernement !**

Rassemblement et Manifestation

Mardi 12 septembre à 10h00

Place Henri Vaillant (Marché de Pontlieue)